

Les commissaires européens mieux contrôlés

La Commission européenne a régulièrement vu son image ternie par certains choix ou agissements douteux de ses membres, anciens ou actuels. Selon nos informations, son président, Jean-Claude Juncker, va donc annoncer un nouveau tour de vis des règles éthiques. Dépenses de voyages des commissaires, réticence à publier le détail de celles-ci et omission de déclaration d'intérêts financiers ont en effet écorné l'image de l'institution.

La Commission devrait donc, sous l'impulsion de Juncker, décider de publier une fois par an une photographie des dépenses de voyage de chaque commissaire. Juncker veut également que tous les actifs de plus de 10.000 euros détenus par les commissaires soient obligatoirement déclarés, de même que les intérêts financiers des enfants d'un commissaire. Enfin, le président de la Commission se donnera, à lui et à ses successeurs, le pouvoir d'obliger un de ses commissaires à se désengager de certains actifs s'il juge qu'il s'agit d'un conflit d'intérêts ou que la situation peut paraître comme telle. Un jugement qui ne sera pas arbitraire puisque la notion de conflit d'intérêts sera définie : *« quand l'intérêt personnel d'un commissaire interfère avec l'intérêt public ou s'il peut y avoir une perception raisonnable d'une influence sur son indépendance »*. ■

Juncker entend redorer l'image de la Commission

UE Plusieurs affaires récentes ont atteint la réputation de l'institution

► La Commission européenne veut éviter les faux pas.

► Dépenses des commissaires, pantouflage, conflits d'intérêts : un nouveau tour de vis se prépare.

Bouc-émissaire de premier choix des pays européens au moindre couac, la Commission européenne a aussi vu son image ternie par certains choix douteux de ses membres, anciens ou actuels. La Commission veut désormais fuir comme la peste tout ce qui pourrait l'apparenter à une sorte de cour des miracles. Selon nos informations, son président, Jean-Claude Juncker, va annoncer un nouveau tour de vis des règles éthiques de l'institution.

Commençons par le plus récent. Il y a quelques semaines, la Commission européenne a provoqué un émoi dont elle aurait pu facilement se passer, autour des dépenses de voyages de ses commissaires.

Mis à part le recours à deux avions-taxis pour des montants en dizaines de milliers d'euros, les chiffres publiés n'avaient pas grand-chose de mirobolant. C'est surtout sa réticence à en publier le détail qui avait marqué. Et la presse britannique avait fait ses choux gras du tout.

L'ONG espagnole Access réclamait depuis plusieurs mois les montants de voyage de toute l'année 2016. Après des se-

maines de ping-pong, elle avait finalement obtenu le détail de janvier et février. Publier chaque dépense de manière systématique, ce serait trop lourd, avan-

Jean-Claude Juncker va annoncer un nouveau tour de vis des règles éthiques

çait l'institution européenne. L'image encore l'image. Pour ne pas donner l'impression qu'il faut lui tirer les vers du nez, la Commission devrait, sous l'impulsion de Juncker, décider de publier une fois par an une photographie des dépenses de voyage de chaque commissaire.

Poursuivons sur le plus douloureux. L'été dernier, on apprenait que le plan de carrière de l'ancien président de l'institution, José Manuel Barroso, allait se poursuivre chez Goldman Sachs. Soit celui qui avait mis les mains dans le cambouis de la crise grecque allait rejoindre la banque qui avait aidé la Grèce à maquiller ses comptes et ensuite allègrement spéculé sur son dos.

A l'époque, la Commission avait annoncé, dans les colonnes du *Soir*, qu'elle allongerait la période de « refroidissement » – pendant laquelle un de ses anciens ne peut pas rejoindre le privé sans l'en informer – de 18 mois à 2 ans pour les commissaires et 3 ans pour le président.

Sur le cas Barroso en tant que tel, la réponse du comité ad hoc d'éthique de la Commission n'avait pas sauvé l'honneur. En substance, elle disait que c'était malheureux mais qu'aucune règle n'avait été enfreinte.

Que faire d'un chien de garde édenté ? Table rase. Juncker veut désormais d'un comité nommé de manière permanente pour trois ans avec des membres au CV « impeccable » (sic) et d'un pouvoir d'enquête proactif, avec obligation de publier deux fois par an ses décisions.

Finissons sur le plus transgressif : « l'omission », dans sa déclaration d'intérêts financiers, du rôle de l'ancienne vice-présidente de Barroso, Neelie Kroes, dans une société offshore des Bahamas, révélée par les Panama Papers. Juncker veut que tous les actifs de plus de 10.000 euros soient à déclarer obligatoirement, de même que les intérêts financiers des enfants d'un commissaire. Il veut se donner, à lui et à son successeur, le pouvoir d'obliger un de ses commissaires à se désengager de certains actifs ou à les confier à un trust « aveugle » (géré indépendamment, sur lequel il n'a pas de regard) s'il juge qu'il s'agit d'un conflit d'intérêts ou que cela peut paraître comme tel. Et son avis ne sera pas arbitraire puisque la notion de conflit d'intérêts sera définie (quand l'intérêt personnel d'un commissaire interfère avec l'intérêt public ou s'il peut y avoir une perception raisonnable d'une influence sur son indépendance).

Enfin, le blâme qu'a reçu Neelie Kroes deviendrait légion. Tout le monde aurait aussi le droit de porter plainte directement auprès du secrétaire général de l'institution, qui aura l'obligation de répondre dans les deux mois. ■

ÉLODIE LAMER